Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 86 (2014)

Heft: 2

Rubrik: Brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARMOUP



Quelles sont les conséquences pour les coopératives d'habitation de l'introduction de l'ordonnance sur la LAT le 1er mai 2014?

Pascal Magnin - «C'est plutôt une bonne chose, parce que l'essentiel de cette loi concerne la densification vers l'intérieur des centres urbains et des zones à bâtir. Les coopératives d'habitation ont donc un immense rôle à jouer, surtout comme interlocuteur privilégié avec les communes, puisqu'elles proposent, quasi par définition, des concepts de logements denses, à loyers modérés et souvent avec une grande mixité sociale. Mais pour profiter de ces nouvelles applications légales en matière d'aménagement du territoire, elles doivent monter au front et faire valoir leurs avantages auprès des autorités communales: leur expérience, le fait d'être reconnues d'utilité publique par la Confédération et d'être membre de l'ARMOUP, qui les soutient dans leurs démarches, notamment par l'intermédiaire des Fonds de notre association, dont les prêts peuvent désormais être utilisés aussi pour acquérir du terrain. C'est là un élément qui peut être décisif pour se profiler dans l'acquisition de surface à bâtir lors de l'élaboration d'un nouveau plan de quartier.»



GENÈVE

SCCH B22

A Genève, la SCCH B22 se prépare à rénover son immeuble de la rue de Berne 22. Objet de spéculation récupéré par des occupants qui s'étaient organisés en coopérative, le bâtiment, qui date des années 60, doit bénéficier d'une intervention importante. Objectifs: améliorer l'isolation et revoir les typologies. Ne comportant à l'origine que des studios, il avait été adapté aux besoins des familles qui s'y étaient installées. Mi-mai, des discussions étaient encore en cours avec les autorités cantonales.

Le Verger de Champlong - Marbriers

Au Petit Lancy, inauguration au printemps d'un immeuble de 38 logements en R+7, tous avec balcons. Les appartements subventionnés (HM-LUP) sont en majorité des 5 pièces (genevois) traversants, de 85 m². Les typologies ont la particularité de proposer aussi des 4 pièces en duplex. Une salle commune équipée à la disposition de la coopérative et deux arcades commerciales complètent la réalisation. Le terrain a été obtenu en droit de superficie auprès de la fondation pour la promotion du logement bon marché (FPLC) qui dispose encore d'autres terrains dans le secteur.



Ronde-Planche

Aux Breuleux, un immeuble R+3 de 12 logements est en construction. Il sera voisin d'un premier bâtiment de taille semblable bâti il y a 6 ans par la société immobilière Ronde-Planche, alors créée par la commune. La fin des travaux est prévue cet été.





VAUD

CODHA

Dans le (grand) Nord de Lausanne, près de Vers-chez-les-Blanc, la coopérative va construire 90 logements et des surfaces d'activité. Le bureau Pont 12 architectes a remporté le concours avec un projet de 12 bâtiments répartis en 4 îlots, baptisé Woodstock. La réalisation, aux normes Minergie-P-Eco, visera à satisfaire au cadre de la société à 2000 Watts. Début des travaux prévu au premier trimestre 2015.

Logement Idéal

A Granges-près-Marnand (commune de Valbroye), la coopérative va construire 20 appartements protégés en R+3, dans le cadre d'un projet qui comptera également un EMS. Les débuts des travaux sont prévus au printemps 2015 dans un site idéalement situé, à l'entrée du village, à proximité des commerces et chemins pédestres.

Coopélia

A Vallorbe, construction de 12 logements protégés et d'un studio à la rue de l'ancienne poste. Le terrain a été obtenu en droit de superficie auprès de la commune, qui a aussi mandaté la coopérative pour la construction d'un deuxième bâtiment, mitoyen, qui accueillera des cabinets médicaux, dentaires, ainsi que des locaux pour le centre médico-social (CMS), le centre social régional (CSR) et le centre d'accueil temporaire (CAT). Fin des travaux prévue début 2016.

Bâtir Groupé

A Grandvaux, création d'une dizaine de logements communautaires. Le projet comprend, outre les unités de vie, 5 salons-salles de réunion et 5 ateliers pour des activités artisanales ou sociales. La coopérative est liée à l'association Smala, qui gère actuellement 5 maisons selon des modes communautaires éprouvés. Pour le bâtiment, des matériaux et des modes de construction écologiques seront privilégiés. Début des travaux prévu cette année.

Primavesta

A Nyon, construction de 51 logements protégés dans le quartier des Tattes d'oie, où la coopérative a bénéficié d'un terrain en droit de superficie. Le site est bien desservi par les transports publics. Le projet comporte une grande majorité de 2 pièces, mais il propose également des 3 et 4 pièces, ainsi que des studios. Un espace de rencontre ainsi que des surfaces pour des commerces de proximité sont disposés au rez-de-chaussée. Le bâtiment, Minergie Eco, sera équipé d'un système de production de chaleur à bois. Fin du chantier: été 2014.

Primavesta

A l'Abbaye, construction de 16 logements protégés - moitié 2 pièces, moitié 3 pièces au centre du village, et donc à proximité du lac de Joux et des promenades. Le bâtiment, R+3, sera conforme aux normes Minergie. Le rez-dechaussée sera occupé par une salle commune équipée, ainsi que par un salon de coiffure et un commerce. Une partie des appartements bénéficiera d'une subvention cantonale, et la commune renonce pour 30 ans à la redevance du DDP, également afin de faire baisser les loyers. Fin des travaux prévue cet automne.



NEUCHÂTEL

Fondation de l'ancien hôpital de la Béroche

A Saint-Aubin, un immeuble de 30 logements adaptés doit se construire sur un terrain appartenant à la fondation. Destinés à des personnes âgées ou souffrant d'un handicap, le bâtiment bénéficiera d'une vue imprenable sur les Alpes. En plus d'un concierge sur place, la fondation prévoit la présence (à temps partiel) des soins à domicile, et souhaite pouvoir permettre aux futurs locataires de profiter des prestations (repas, sortie, etc.) d'EMS voisins. Une enveloppe thermique de qualité, mais surtout des loyers modérés figurent parmi les priorités du maître d'ouvrage. Le projet en est actuellement au stade du traitement des oppositions. Début des travaux espéré en 2015.



FRIBOURG

Paloca Fribourg

A Corminbœuf, la fondation réalise deux bâtiments pour un total de 20 logements au centre du village. Une crèche sera intégrée à l'un d'eux. L'opération fait partie d'un projet plus vaste, qui comporte également 5 immeubles en PPE. Il s'agit de la première construction de la fondation, qui gère déjà 11 immeubles rachetés.



maltech.ch location d'élévateurs à nacelle

0848 62 58 32